# **AVIS AGREMENT FOURNISSEURS 2020**

I- Le Conseil du Café-Cacao lance un avis à manifestation d'intérêts pour l'agrément d'entreprises spécialisées en vue de constituer une base de données.

Les domaines d'activités concernés sont les suivants :

Allotissement	Biens, Services, Travaux
	- Fourniture de matériels informatiques (ordinateurs de bureau,
242	ordinateurs portables, imprimantes, onduleur)
φ.	- Matériels de bureau autre qu'informatiques (copieurs,
9. S.	vidéoprojecteurs, fax, scanner) Entretien et maintenance de
1	matériels de bureau autre qu'informatiques (copieurs,
	vidéoprojecteurs, fax, scanner
	- Fourniture de consommables et accessoires pour matériel
	informatique
	- Entretien et maintenance du matériel informatique
2	Fourniture de solutions informatiques
3	- Fourniture de bureau
4	Fourniture de mobiliers de bureau (fauteuil, bureau, chaise,
	etc)
5	Supports de communications (cartes de visite, tee-shirt,
	casquettes, affiches, étiquettes autocollants, pin's, emballage,
	etc.) Imprimerie, sérigraphie, reprographie
6	Couverture médiatique, reportages, film documentaire
7	- Appareils électroménagers (réfrigérateurs, micro-onde, stabilisateurs,
	etc.),
	- Froid et climatisation (fourniture, livraison, entretien et/ou
	maintenance)
8	Equipement agricole et de salubrité (poubelles, bottes, pelles,
	machettes, râteaux, etc.) et
	de matériels de traitement agricoles (atomiseurs, motopompes,
9	pulvérisateurs, arrosoirs, etc)  Fourniture de pesticides, d'engrais et de semences
10	Equipements et consommables médicaux
11	Entretien et réparation de véhicules (parc auto varié)
12	Accessoires automobiles (pneumatiques et batteries)
13	Bureau d'études
	Réhabilitation ou rénovation de bâtiments ; Etanchéité ;
14	Plomberie sanitaire; Petits travaux d'aménagement (peinture,
	carrelage, etc)
15	Décoration de salle
16	- Évènementiel
	- Restauration et/ou Hôtellerie
17	Logistique, transport de personnel et marchandises
18	Appareils de mesure, de laboratoire, de métrologie, de pesage,
	Vérification, étalonnage de matériels de laboratoire
19	Cabinets de formation

## II- Conditions de participation :

Le présent appel à manifestation d'intérêts est ouvert à toute personne physique ou morale installée ou représentée en Côte d'Ivoire, et apte à réaliser dans les conditions requises les prestations, objet de la présente consultation, pour autant qu'elle satisfasse aux conditions et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire.

Les frais du dossier sont fixés à quinze mille cent (15 100) francs CFA / allotissement payable en une seule fois et non remboursable sur le compte n° CI162 01000 02310045501 92 Conseil du Café-Cacao - Fonctionnement (Appels d'Offres) ouvert auprès de la BGFI BANK.

### III- Contenu du dossier:

- Une lettre de demande d'agrément dûment signée, cachetée et adressée au Directeur Général du Conseil du Café-Cacao ;
- Une copie du registre de commerce et du crédit mobilier en rapport avec l'activité choisie ;
- Une copie de l'attestation de régularité fiscale (ARF) pour les entreprises de plus de dix-huit (18) mois (en cours de validité) ou une copie de la déclaration fiscale d'existence (DFE) pour les entreprises de moins de dix-huit (18) mois d'existence ;
- Une copie de l'immatriculation de la CNPS pour les entreprises de moins de dix-huit (18) mois d'existence et l'attestation de mise à jour CNPS pour les entreprises de plus de dix-huit (18) mois;
- Une Attestation d'acceptation des conditions d'agrément papier à entête de l'entreprise (voir le modèle sur le site du Conseil du Café-Cacao) ;
- Une fiche de renseignement sur le candidat (gérant, raison sociale, adresse géographique, téléphone, email) ;
- Copie du reçu de paiement des frais de dossier.
- \* Références dans l'activité choisie

# IV- <u>Dépôt des dossiers</u>:

Les candidats intéressés sont priés de déposer leurs dossiers en trois exemplaires dont un (1) original et deux (2) copies sous plis fermés accompagnés du reçu de paiement des frais de dossier du 1<sup>er</sup> octobre 2019 au 22 novembre 2019, délai de rigueur, à l'immeuble CAISTAB au 20ème étage au secrétariat de la Direction Administrative et des Ressources Humaines, en précisant la référence du service ou bien pour lequel ils manifestent leur intérêt.



Le dossier de manifestation d'intérêts doit porter la mention « manifestation d'intérêts pour la sélection d'entreprise dans la fourniture de biens et services ».

**V-** Les résultats seront publiés sur le site du Conseil du Café-Cacao : www.conseilcafecacao.ci

<u>NB</u>: L'agrément d'un fournisseur ou d'un prestataire ne lui garantit pas l'attribution systématique d'un marché par le Conseil du Café-Cacao.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter les numéros suivants : 20 20 29 99 / 20 20 28 34

D. G. A

Développement

Agricole et

Commercialisation

Intérieure

A8, 17, 178, 20

La Direction Générale





Le Conseil de Régulation, de Stabilisation et de Développement de la Filière Café-Cacao

# COMMUNIQUE AGREMENT FOURNISSEURS DE BIENS ET SERVICES EXERCICE 2020

cours de l'exercice 2020, à constituer leur dossier de demande d'agrément. Le Conseil du Café-Cacao invite les opérateurs désireux d'exercer en qualité de fournisseurs de Biens et Services au

La liste des pièces à fournir est disponible sur le site du Conseil du Café-Cacao : www.conseilcafecacao.ci

l'immeuble CAISTAB au 20ème étage (Secrétariat du Directeur de l'Administration et des Ressources Humaines). Seuls les dossiers reliés et comportant toutes les pièces requises seront traités Le dossier sera soumis en trois (03) exemplaires dont un (1) original et deux (02) copies, sous plis fermés

Les dossiers sont reçus du 1er Octobre au 22 Novembre 2019 de 8h à 12h et de 14h à 16h

dans les livres de la BGFI BANK n° de compte CI162 01000 02310045501 92 Conseil du Café Cacao Fonctionnement Les frais de dossier fixés à 15.100 F CFA par lot choisi, sont payables en une seule fois sur le compte ouvert à cet effet (Appels d'Offres)

Pour toute information, veuillez prendre contact avec Le Conseil du Café-Cacao aux numéros suivants :

Dévelopement

Mévelopement

Milcole pur l'agricole pur l'agricole

Organisme créé par Ordonnance N°2011-481 du 28 décembre 2011 Immeuble Caistab 23<sup>ème</sup> étage-Tél : 20 25 69 69 / 20 25 69 70

17 BP 797 ABIDJAN 17